



Le 1^{er} septembre 2023

Chers parents, tuteurs, tutrices,

La communauté chrétienne de Sainte-Marie, invite, cette année, votre enfant à recevoir son premier des pardons et sa première des communions.

Cela implique un engagement de votre part: collaborer dès maintenant à préparer les jeunes à ces deux grands événements qui marqueront leur vie chrétienne. Le travail se fait conjointement avec la paroisse, la famille, l'école, et la personne responsable de la catéchèse (dans le cas des enfants qui demandent le premier des pardons et la première des communions après la deuxième année ou qui sont inscrits à l'école publique). Ce rôle se continue dans le temps, puisque ces deux sacrements leur seront offerts tout au long de leur vie.

- Pour constituer le dossier de votre enfant, nous aurons besoin de :

1-Une photocopie du certificat de baptême; si l'enfant n'a pas encore reçu ce sacrement et qu'il ou elle désire le faire cette année, je vous prierais d'en avvertir la paroisse sans tarder afin que les démarches nécessaires soient prises dans le meilleur délai possible. Je souligne que le sacrement du baptême précède les deux autres.

2-La fiche de renseignements (que vous trouverez en ligne sur le site de la paroisse)
www.saintemarieorleans.org

Afin de familiariser les enfants avec l'environnement et l'atmosphère de la vie communautaire, nous vous invitons à participer à la célébration dominicale à l'église de votre paroisse. J'espère que l'accompagnement de votre enfant dans cette démarche de foi sera vraiment enrichissante pour vous et pour votre famille. Puisse le Christ Jésus vous bénir et vous guider dans cette préparation.

Mgr Daniel Berniquez
Curé